

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15196**

Intitulé

Plasticien céramiste

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Entreprise Céline Laurent céramique - Centre professionnel international de formation au arts céramiques (CPIFAC)	Directrice

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

224v verrerie d art, cristallerie d art, céramique d art, vitrail..

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de la certification est le créateur de ses œuvres qui peuvent être des pièces uniques, de série ou des pièces de commande. Elles peuvent appartenir au domaine de l'utilitaire, de la décoration ou de l'artistique (sculpture...).

Il les conçoit, les réalise, les installe et les fabrique.

Il en assure la promotion et la commercialisation.

Il gère son entreprise de céramique ou de poterie (individuelle ou Petite Entreprise) et la développe.

Il anime des stages pour divers publics, des démonstrations et des conférences.

La certification atteste que le titulaire est capable de :

* maîtriser l'ensemble des processus d'élaboration, de conception, de réalisation et de fabrication nécessaires à une production de qualité et les faire évoluer en fonction de ses projets et de ses objectifs.

* concevoir un four et connaître les techniques d'entretien de divers fours et conduire les cuissons.

* mettre en œuvre les règles d'hygiène et de sécurité propres au métier.

* prouver une culture artistique, technique et historique qui lui permet l'analyse des objets céramiques et l'installation des pièces.

* gérer et développer son entreprise

* s'insérer dans son environnement économique et professionnel.

* commercialiser sa production en tenant compte du marché.

* animer des ateliers de céramique et des conférences sur les pratiques professionnelles

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Secteur des métiers d'art

- Création ou reprise d'une Entreprise

Céramiste, potier, céramiste d'art, céramiste plasticien

- Salariés :

Entreprises de céramiques

Animateur d'atelier de céramique dans des associations et autres structures

Artiste céramiste, plasticien, artisan céramiste, potier, animateur d'atelier céramique, animateur d'atelier artistique, gestionnaire d'entreprise céramique PME.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1201 : Réalisation d'objets décoratifs et utilitaires en céramique et matériaux de synthèse

B1101 : Création en arts plastiques

G1203 : Animation de loisirs auprès d'enfants ou d'adolescents

K1206 : Intervention socioculturelle

F1102 : Conception - aménagement d'espaces intérieurs

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification se compose de 4 blocs de compétences déclinés en sept modules de compétences :

1/Bloc "Conception Artistique "

- Conception

- Montage et installation

2/Bloc "Fabrication Production"

- Fabrication

- Décoration

- Cuisson

3/Bloc "Gestion et développement de l'entreprise"

- Gestion d'entreprise (gestion, comptabilité, ressources humaines, relations commerciales)

- Création d'entreprise

4/Bloc "Animation Formation"

- Animation d'ateliers, de démonstrations et de conférences

I) Par formation:

- * La pratique professionnelle est évaluée par contrôle continue par les formateurs et les produits ou objets sont présentés au jury de professionnels en fin de formation
- * Les critères d'évaluation reprennent l'ensemble des compétences développées dans 4 blocs de compétences acquises dans les pratiques de la méthodologie de la fabrication, le tournage, le moulage, la décoration (engobe, émaux, patine), la conception (création, histoire de l'art, ...), le montage et l'installation lors d'événements, l'animation ainsi qu'en gestion et commercialisation. Le jury de fin d'année apportera son appréciation et validera les compétences du candidat sur ces blocs composés de 7 modules.
- * L'épreuve écrite réside dans le travail du mémoire de fin d'année, soumis au jury. Il établit et synthétise l'ensemble des compétences acquises ainsi que le projet professionnel et d'installation.

A l'issue de la formation, les candidats peuvent se voir décerner la certification dans son intégralité ou partielle (modules). En cas de validation partielle, ils en garderont le bénéfice pendant 5 ans.

II) En VAE

Après recevabilité basée sur 3 années d'expérience en relation avec le référentiel des activités, le candidat élabore un dossier décrivant ses expériences et illustre de photographies les modules relevant du domaine professionnel. Après étude du dossier, le candidat est mis en situation pour les modules relevant de la fabrication, puis il est convoqué par le Jury à un entretien.

La validation partielle est basée sur les blocs de compétences:

- * Compétences techniques et conceptuelles
- * Compétences de gestion
- * Compétences en animation

Pour une démarche VAE : justifier d'au moins trois années d'expérience professionnelle acquise par une activité salariée, ou non salariée, ou bénévole en rapport direct avec la céramique.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 15196 - Production fabrication</p>	<p>Descriptif :</p> <p>Maitriser les outils et matériaux utilisés</p> <p>Maîtriser les techniques de préparation, de malaxage et préparations du battage des terres</p> <p>Maitriser les techniques du centrage, de la montée de terre, du tournasage, de tournage, la préparation du bélier, le suivi des épaisseurs par rapport à un poids donné</p> <p>Analyser la demande et l'environnement et étudier les techniques appropriées</p> <p>Travailler les matières plaquées</p> <p>Réaliser des œuvres en nériage</p> <p>Réaliser des marbrures</p> <p>Maitriser les tirages des plaques, les tensions des pièces</p> <p>Savoir fabriquer en série</p> <p>Maitriser les fixations en fonction des techniques</p> <p>Fabriquer de l'engobe (calculs de la recette, pesées, mélanges)</p> <p>Maîtrise des additifs dans la fabrique des engobes (calcul moléculaire Maîtrise de la préparation et de la pose de l'émail</p> <p>Maîtriser les cuissons dans divers types de fours selon les besoins</p> <p>Connaitre les techniques de fabrication de fours, le fonctionnement et l'entretien de différents fours</p> <p>Connaitre les différents modes d'enfumage</p> <p>Maitriser les finitions : les outils et gestes de décor, Utilisation de la Sigillée et des matières Ball Clay, fabrique des tampons, empreintes, pose de patines</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Mises en situation : réalisation de pièces utilisant les techniques de sculpture, de coulage, de tournage, des techniques de décors et de pose, réalisation des différentes techniques d'enfumage</p> <p>Mises en situation : réalisation de recettes d'engobes</p> <p>Mises en situation : réalisation de 3 techniques de cuisson avec des fours différents, réparation d'un four à partir d'une panne provoquée</p> <p>Mises en situation : fabrication d'un four à gaz, fabrication d'un autre four en fonction du projet individuel</p> <p>Mise en situation : réalisation de décors, de patines</p> <p>Mise en situation : Exposition sur un marché de potiers (2 jours)</p> <p>Mise en œuvre d'un projet professionnel sur une manifestation réelle ou fictive</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 15196 - Gestion et développement de l'entreprise</p>	<p>Descriptif : Connaitre toutes les modalités liées au contrat de travail (conclusion, rupture, suivi) Connaitre les moyens de gestion des ressources humaines (embauche, formation, ...) Savoir écouter, s'exprimer, rédiger, négocier. Maîtriser les logiciels Connaitre les principes de création d'un site Interne Analyser une étude de marché Définir sa démarche commerciale Lire et comprendre les documents comptables Définir un plan d'action mettant en évidence les quatre activités (commerciale, productive, logistique et financière) Maîtriser les compétences de base de la comptabilité, la fiscalité et les finances Caractériser l'environnement commercial et ses sources d'information Délimiter le champ d'action, les modes de gestion de la production avec les limites et les intérêts</p> <p>Modalités d'évaluation : Epreuve écrite sur des études de cas théorique Mises en situation : Présenter un site (ou un projet) Internet pour une entreprise de céramique Travail de comptabilité sur la vie économique de l'entreprise Evaluation sur un marché de potiers Utilisation de documents de communication</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 15196 - Animation formation</p>	<p>Descriptif : Prévoir la logistique administrative et matérielle Sécuriser l'espace Verbaliser les actions et gestes techniques Organiser une manifestation Etre en mesure d'organiser une démonstration Animer une séance sur un domaine donné en suivant un déroulement cohérent Etre en mesure d'individualiser l'apprentissage Préparer l'événementiel avec les organisateurs Construire le déroulement d'une conférence Animer une séance de formation collective Construire le déroulement d'une séance Evaluer l'évolution du travail Remédier aux difficultés individuelles d'apprentissage Assurer la logistique Evaluer les acquis des apprenants Analyser ses pratiques d'animateur</p> <p>Modalités d'évaluation : Mises en situation de réalisation d'une démonstration, d'une présentation sous forme de court métrage, animation de céramique auprès de différents publics</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 15196 - Conception	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> Assurer la cohérence esthétique d'une production Présenter une maquette, des schémas et des dessins avec un book en lien avec un thème et/ou une commande Faire l'analyse formelle de pièces céramiques Produire des pièces céramiques en réponse à une commande Utiliser un logiciel de PAO Connaitre les règles de fonctionnalité d'un objet Concevoir la logistique de toute une installation Connaitre les processus céramiques Connaitre et maitriser les techniques de réalisation Assurer la cohérence esthétique d'une production Connaitre l'histoire de l'art contemporain et l'art céramique Assurer la fonctionnalité et l'organisation d'un atelier de production céramique : Savoir analyser et corriger les résultats d'un processus de fabrication Maitriser un logiciel de PAO Savoir se positionner par rapport à la céramique contemporaine et ancienne Budgétiser un projet (maquette, dossier, matériaux, ...) <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Mises en situation : réalisation d'un carnet de tendance, de maquettes, de pièces, Etudes de cas théorique (épreuve écrite) Entretien oral

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	6 membres du jury: - 1 président du jury: 1 professionnel - 3 professionnels - la directrice du centre de formation - 1 formateur (trice)
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	6 membres du jury: - 1 président du jury: 1 professionnel - 3 professionnels - la directrice du centre de formation - 1 formateur (trice)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2012	X	6 membres du jury: - 1 président du jury: 1 professionnel - 3 professionnels - la directrice du centre de formation - 1 formateur (trice)

Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS
ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
Base légale
Référence du décret général :
Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 10 août 2012 publié au Journal Officiel du 22 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Plasticien-céramiste" avec effet au 01 décembre 2008 jusqu'au 22 août 2017.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :
Références autres :

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel du 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Plasticien céramiste " avec effet au 19 juillet 2017, jusqu'au 19 juillet 2022.

Pour plus d'informations
Statistiques :

5 par an

Autres sources d'information :

<http://cpifac.com>

Lieu(x) de certification :

Entreprise Céline Laurent céramique - Centre professionnel international de formation au arts céramiques (CPIFAC) : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Meurthe-et-Moselle (54) [Velaine en Haye]

Entreprise Céline Laurent Céramique

Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques (CPIFAC)

bat 121 parc de loisirs de la forêt de Haye

54840 Velaine en Haye

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Entreprise Céline Laurent Céramique

Centre Professionnel International de Formation aux Arts Céramiques (CPIFAC)

bat 121 parc de loisirs de la forêt de Haye

54840 Velaine en Haye

Historique de la certification :